



Ottawa, 30 mai 2016

L'honorable Stéphane Dion
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0A6

OBJET : Crise financière à la Commission interaméricaine des droits humains

Monsieur le Ministre,

Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques, un groupe de travail du Conseil canadien pour la coopération internationale, souhaite attirer votre attention sur une situation préoccupante susceptible d'entraîner des conséquences néfastes pour la protection de l'État de droit, de la démocratie et des droits humains à l'échelle du continent américain.

La grave crise financière que traverse la Commission interaméricaine des droits humains (Commission) risque en effet d'affecter la stabilité régionale. La Commission demeure à ce jour le seul organe supranational voué exclusivement à la surveillance de la mise en œuvre des obligations de l'ensemble des pays membres de l'Organisation des États Américains (OÉA) en matière de promotion et de protection des droits humains.

Depuis sa création en 1959, la Commission joue un rôle crucial en faveur du respect universel des droits humains. Entre autres fonctions, la Commission veille à la protection de milliers de défenseurs des droits humains, qui sont souvent menacés, voire faussement accusés d'attenter à l'ordre public. Elle combat la discrimination dont font l'objet de nombreux groupes vulnérables – dont les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les personnes appartenant à des minorités sexuelles, les personnes migrantes – et accompagne les États dans le travail d'élaboration de solutions concrètes destinées à corriger des injustices historiques. Très souvent, la Commission représente l'ultime recours pour les victimes qui n'ont pu obtenir justice dans leur

pays, dont plusieurs sont caractérisés par des taux élevés d'impunité, des pratiques de corruption, et des conditions de sécurité précaires.

Bien que la Commission soit investie d'un très large mandat, les ressources financières dont elle dispose ont toujours été modestes. En effet, la Commission ne se voit attribuer à chaque année par l'OÉA que 5,4 millions USD pour son fonctionnement, une somme qui ne représente qu'un peu plus de 6% du budget total de cet organisme.

Or, plutôt que d'être augmentées pour lui permettre de faire face à la hausse du nombre de requêtes et de demandes d'assistance qui lui sont acheminées par les victimes, ces ressources financières ont fait l'objet au cours des dernières années d'une réduction telle que la Commission n'est plus en mesure de remplir sa mission de façon satisfaisante.

Le lundi 23 mai dernier, la Commission a révélé publiquement l'ampleur de la crise financière qui l'afflige et a appelé les États membres de l'OÉA à offrir des contributions volontaires d'ici le 15 juin prochain, à défaut de quoi elle se verra dans l'obligation de se départir des services de 40% de son personnel, d'annuler les missions sur le terrain qui étaient prévues d'ici la fin de l'année 2016, de même que les deux prochaines sessions d'audiences publiques, qui étaient prévues pour les mois de juillet et octobre prochain. Ces audiences constituent des opportunités sans égal de dialogue entre la société civile et les États sur des enjeux cruciaux pour la démocratie, l'État de droit et la protection des droits humains dans les Amériques.

La Canada n'a pas encore adhéré à la *Convention américaine des droits humains* (CADH) et n'a donc pas encore accepté la compétence de la Commission de trancher des affaires portant sur des violations des droits enchâssés dans la CADH. En tant que membre à part entière de l'OÉA, nous estimons toutefois que le Canada doit contribuer au redressement économique de la Commission afin qu'elle puisse poursuivre son important travail en faveur des plus vulnérables.

Alors que notre pays mettait quelque 600 000\$ à la disposition de la Commission en 2011 et 2013, ce soutien a diminué à environ 300 000\$ en 2014, puis à 75 000\$ pour 2015. Le Canada n'a rien donné en 2012, et ne s'est pas engagé pour la présente année. Pareille inconstance de la part des États membres gêne la capacité de la Commission de planifier son travail adéquatement.

Nous nous réjouissons des déclarations de votre gouvernement à l'effet que le Canada est désormais de retour sur la scène internationale, qu'il est prêt à jouer à nouveau le rôle de chef de file qui était le sien au sein des organisations multilatérales, et qu'il entend faire du renforcement

de l'État de droit et de la gouvernance ainsi que de la promotion et défense des droits humains des axes prioritaires de sa nouvelle politique d'aide internationale.

La présente crise offre au Canada une opportunité d'incarner ce leadership afin d'éviter l'affaiblissement d'un organisme reconnu par les citoyens des Amériques comme l'un des seuls remparts devant l'arbitraire qui caractérise trop souvent l'action des pouvoirs publics sur le continent.

Nous exhortons donc votre gouvernement à appuyer de manière substantielle et récurrente la Commission dans la mise en œuvre de son nouveau Plan stratégique, lequel sera présenté aux États membres avant la tenue de la prochaine Assemblée générale de l'OÉA prévue le mois prochain à Santo Domingo, et d'inciter d'autres États à faire de même.

Bien à vous,



Rachel Vincent
co-présidente
GOPA



Jim Hodgson
co-président
GOPA

c.c. Honorable Marie-Claude Bibeau
 Hélène Laverdière
 Tony Clement
 Andrew Shore